



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

10 GESTES

pour faire des économies d'énergie
dans les entreprises

Pour gagner en efficacité énergétique et décarboner la production, des actions de sobriété peuvent être mises en place immédiatement et à plus long terme.

1. Adapter la température du chauffage

des bâtiments en fonction de l'occupation et de la température extérieure : 19°C pour les pièces occupées, 16°C hors période d'occupation, 8°C si les lieux sont inoccupés plus de deux jours. Baisser la température de 1°C, c'est 7% de consommation d'énergie en moins. S'assurer de la bonne fermeture des locaux chauffés.

2. Entretenir et rendre plus efficaces les équipements de chauffage et de froid :

installer des portes sur les meubles frigorifiques, vérifier le bon réglage et entretenir les chaudières, les pompes de circulation d'eau chaude, les pompes à chaleur, les systèmes de climatisation réversibles... en plus de l'inspection quinquennale obligatoire.

3. Optimiser le fonctionnement des équipements industriels

comme les appareils à air comprimé (recherche de fuites, arrêt des compresseurs en période d'inactivité, nettoyage des filtres, diminution de la pression des soufflettes à 2 bars...) et les fours, séchoirs et ventilations. Optimiser les débits et températures. Diminuer la pression du réseau vapeur ou du débit d'air. Vérifier l'état des calorifuges et inciter le personnel à rechercher et signaler les fuites.

4. Réduire la consommation de l'éclairage :

améliorer son efficacité en déployant des LED ou des éclairages basse consommation, éteindre lors des périodes de fermeture, réduire l'éclairage extérieur notamment publicitaire.

5. Viser la sobriété numérique :

arrêter les systèmes audiovisuels non indispensables (comme les écrans des halls d'accueil), éteindre les écrans et ordinateurs la nuit, limiter le nombre et le surdimensionnement des équipements informatiques, augmenter la température des salles de serveurs, mettre en œuvre des systèmes de refroidissement passifs (free cooling)...

6. Impliquer les salariés :

les sensibiliser à l'efficacité énergétique, les former aux enjeux environnementaux, les inciter à réduire l'impact de leurs déplacements (via le forfait mobilités durables par exemple), organiser le télétravail lorsque c'est possible.

7. Faire un état des lieux de ses consommations d'énergie

pour identifier les économies rapidement réalisables. Les CCI et CMA proposent des accompagnements

et des visites énergie (contact via Place des entreprises) ; pour les PME de 20 à 250 salariés, Bpifrance et l'Ademe proposent le diag éco-flux.

8. S'engager dans une démarche plus ambitieuse

avec le soutien de l'Ademe. Bénéficiez de financement pour réaliser des audits énergétiques, des études sur des projets d'amélioration de la performance énergétique et la mise en place de systèmes de management de l'énergie.

9. Investir dans des projets d'efficacité énergétique ou de décarbonation.

L'Appel à projets Decarb flash subventionne des actions rapides de réduction de la consommation d'énergies fossiles dans de petits sites industriels. Le fonds chaleur finance les projets visant la production de chaleur et de froid renouvelables.

10. Développer des produits et des services écoconçus et axés sur l'usage

plutôt que la vente grâce aux retours d'expériences, aux guides et à l'accompagnement de l'Ademe. Des aides sont disponibles pour des études et investissements afin d'intégrer des matières recyclées aux produits.

POUR ALLER PLUS LOIN

En cas de tension sur le système électrique, consulter monecowatt.fr pour piloter au mieux votre consommation d'électricité. Vous pouvez également devenir partenaire Ecowatt.

Pour plus de conseils, consulter agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises

